

Commune de BUSSY-ALBIEUX



Le Petit Messager



Des « touristes » qui visitent la plaine

Habitantes et habitants de la commune de Bussy-Albieux,

Urbanisme :

Aménagement et éclairage du terrain de Boules : la commune a financé les nouveaux projecteurs, les précédents étant devenus dangereux.

L'association des Boules a fourni les candélabres et a aménagé les terrains en étendant le sable fourni par la commune.



Restauration de la Croix du Bourg : cette croix située sur la place du Bourg, en face de la boulangerie date du 15^{ème} siècle. Cette dernière était très endommagée : le fût rond et conique d'une hauteur de 3,60 m devenait dangereux.

Il portait, il y a quelques années, un croisillon de coupe octogonale avec un Christ et une Vierge à l'enfant. Les intempéries l'avaient dégradé. Une première rénovation a eu lieu en 1946-1947.

Un dossier de subvention pour sa restauration avait été demandé au cours du précédent mandat.

Cette subvention expirait fin 2012. Après délibération, le conseil municipal actuel a décidé de la restaurer.



L'entreprise DEMARS a été retenue pour un montant de 7 868 € HT, le Conseil Général a alloué une subvention de 3 947€. Les travaux ont été effectués entre mars et mai 2012.



Voirie :

- **Surlargeurs :** L'Etat octroie, de temps à autre, aux communes, une subvention appelée : les amendes de police. Ces dernières sont attribuées dans le but d'effectuer des travaux de sécurité routière. Ainsi, un surlargeur de 24 m est prévu au lieu-dit la Conche vers Mrs Bernamont et Escot. Ce dernier favoriserait le croisement de deux véhicules et le passage d'engins plus larges.
- **Les chemins :** Un appel d'offre a été lancé pour la réfection de chemins. Il s'agirait du chemin des Crêts (de chez Mr Teillol à Mr De St-Jean) avec la partie qui dessert l'accès à la réserve et le chemin de La Brosse, dans la plaine. Une partie peut être envisagée vers le Bost en direction du Bernard si les coûts le permettent.
- **Les chemins :** de nombreux fossés ont été refaits en totalité ou partiellement, car obstrués par les aléas du temps. Ceci permettra un meilleur écoulement des eaux.

- **Un miroir** : la pose d'un miroir de sécurité est prévue vers le pont du bourg. Ainsi, les voitures venant d'Albieux et de Gouttebelin seront vues par celles venant du Bost. Cependant, il est important de rappeler que **ce miroir « déforme » la distance réelle**. Ainsi, servons-nous de la règle suivante : « on ne peut s'engager sur la chaussée que si aucun véhicule n'apparaît dans le miroir ».

Mise en sécurité et accessibilité de la salle polyvalente : Lors du précédent petit message, nous avions évoqué divers travaux nécessaires dans la salle des fêtes. Les travaux pouvaient s'effectuer en fonction des besoins avec des subventions accordées selon les projets. Depuis janvier 2012, le conseil général demande aux municipalités d'établir des prévisions de l'ensemble des travaux prévus dans leurs locaux (salle des fêtes, cantine, école,...) pour 5 ans afin de pouvoir déterminer l'octroi d'éventuelles subventions. Après avoir pris connaissance des outils mis en place par le conseil général pour accompagner les communes dans leurs orientations et aménagements futurs, le conseil municipal décide d'engager une réflexion d'ensemble dans le cadre d'un COnttrat Communal d'Aménagement (COCA).

Achats :

- Une auto laveuse (salle des fêtes) a été acquise pour un coût de 3 300€ HT (subvention de 1 980€).
- matériel et logiciels informatiques pour la mairie : coût de 1958 € TTC (subvention de 863€).
- cuve à fioul aux normes pour nouveau carburant : coût de 1 831€ TTC (subvention de 879 €).
- souffleur à feuilles : coût de 425€ TTC (subvention de 213€).
- radar pédagogique : coût de 792€ TTC.

RPI :

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu l'effectif des élèves du RPI augmenter cette année. L'inspection académique a d'abord refusé d'ouvrir une nouvelle classe. La mobilisation des parents (occupations des 3 écoles, manifestation à St-Etienne, le 3 mars) a incité l'Académie à ouvrir une 5^{ème} classe pour le RPI. A Bussy, une salle est disponible dans l'école au rez-de-chaussée.

C'est une ancienne classe qui a été fermée il y a une dizaine d'années. Elle accueillera des enfants de CE1-CE2 à partir de septembre 2012 (scolarisés actuellement à Arthun). La remise en état de cette classe est effectuée par nos 2 agents techniques reconvertis en plâtriers peintres pendant les vacances.

A la rentrée, deux employées assureront la cantine le temps de midi. En fonction du nombre d'enfants inscrits chaque jour à la cantine, il y aura un ou deux services. La rentrée des classes est fixée le mardi 4 septembre 2012.

La garderie au rez-de-chaussée sera transférée au 1^{er} étage de l'école.



La nouvelle répartition des effectifs du RPI pour 2012-2013 sera la suivante :

- ✓ Saint- Sixte : PS – la moitié des MS : Mme Claudine EXTRAT
La seconde moitié des MS et les GS : M. Fabrice DIDIER
- ✓ Arthun : CP – et la moitié des CE1 : M. Julien JACQUET
- ✓ Bussy : la seconde moitié des CE1 et les CE2 : Mme Catherine JACQUET
CM1 - CM2 : Mme Marion BOULIGAUD (remplacée pendant son congé maternité).

Divers :

- **Cabinet d'infirmière** : Alexandra Perret, infirmière, souhaite s'installer à Bussy. Les locaux de l'ancienne cantine sont en cours de rénovation pour l'accueillir dès le 1er octobre.





- **La boulangerie** : elle a ouvert ses portes le jeudi 12 juillet. Dans un cadre rénové Philippe PLUVINAGE vous propose ses pains au levain, farine bio, cuit au four à bois (baguettes, flutes, pains complet, pains d'Auvergne, pains de seigle, Lodèves, viennoiserie, etc....)
La boulangerie est ouverte tous les jours de 7h à 13h et de 16h30 à 18h30 sauf le mercredi et le dimanche après-midi.

- **Essaim d'abeilles** : Elles ont choisi de s'installer à la porte de notre église, un soir de juin, à l'heure de la sortie de l'école. Rapidement, il a fallu trouver une ruche pour accueillir ce bel essaim avant qu'il ne quitte les lieux. Après plusieurs coups de téléphone, Bernard VIAL a enfin trouvé une ruche disponible... Ainsi, à la tombée de la nuit, l'essaim, rentré dans sa maison, a fait, c'est certain, un heureux !



Réponse de la petite devinette du petit messager n°6 : Il s'agissait du pont de la « Planche » situé en partie sur la commune de Bussy-Albieux et de Nollieux



Proverbe: « Au 15 août gros nuages en l'air, c'est la neige pour l'hiver »

(ci-joint, liste des manifestations diverses des associations de la commune)



La Municipalité